



Assemblée communale du 12 décembre 2019

Point 3.3

Ruisseau des Arbagnys – mise à ciel ouvert

1. Introduction

Le ruisseau des Arbagnys prend sa source en amont du village. Il est sous tuyaux sur l'entier de sa traversée du village. La carte des dangers liés aux crues des cours d'eau montre des zones de dangers moyens sur les prés de La Planche et de La Batia entre autres.

Dans sa vision pour l'évacuation des eaux claires du village et pour faire suite aux derniers travaux réalisés, le Conseil Communal vous propose, comme investissement, l'ouverture du ruisseau des Arbagnys à ciel ouvert, depuis la route de Frontin jusqu'à la tête de ruisseau en contre bas de La Grande Planche.



Cette mesure est nécessaire, car le collecteur qui prend en charge les eaux claires des quartiers du Trepalley, de Beauregard et du village arrive dans la nouvelle chambre créée lors de la réfection de la route de Frontin.

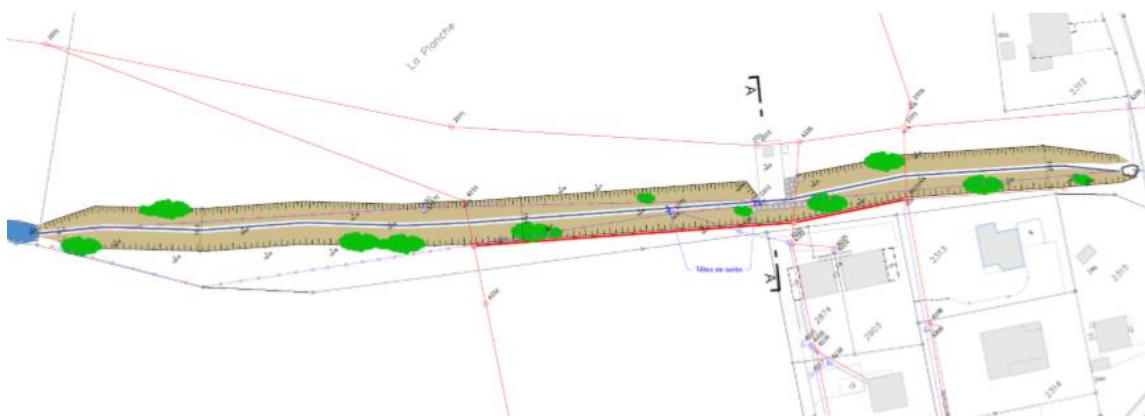


Depuis cette chambre, l'eau s'écoule dans une ancienne conduite d'un dimensionnement trop petit. Lors d'étude d'avant-projet avec le bureau d'ingénieur SEGC, nous avons étudié plusieurs variantes possibles pour résoudre ces problèmes d'écoulement. La réfection de la canalisation actuelle par un dimensionnement plus grand, nous a été refusée par le Service de l'environnement, section lacs et cours d'eau. La seule variante acceptée par le Service est une remise à ciel ouvert du ruisseau des Arbagnys. Dès lors, sur conseil du Service de l'Etat, nous avons mandaté le bureau d'ingénieur SD Ingénierie SA à Fribourg pour réaliser ce projet d'ouvrage.

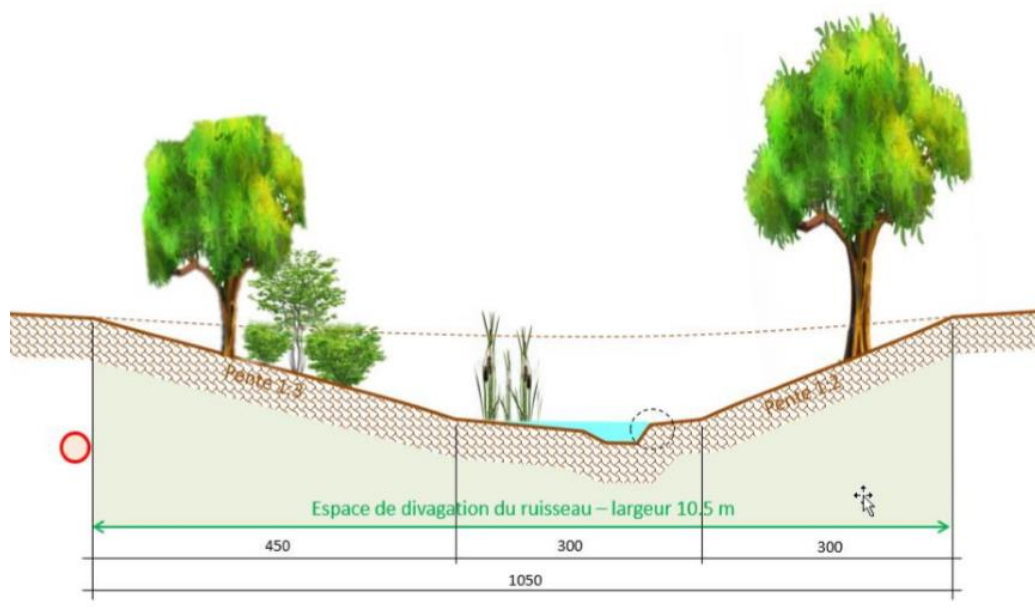
2. Réalisation

Le projet prend en compte les derniers travaux effectués sur le réseau des eaux claires.

Les canalisations des eaux claires touchées dans la zone de terrassement seront démolies et évacuées. Celles qui sont hors emprise du terrassement seront annulées. Les canalisations des eaux usées qui croisent de manière conflictuelle le tracé du ruisseau remis à ciel ouvert seront démolies et évacuées. Il faudra poser un nouveau collecteur des eaux usées sur 120 mètres environ, parallèlement au ruisseau. Trois nouvelles chambres de visite seront nécessaires.



Le profil en travers du futur ruisseau prendrait la forme suivante



Nous allons également profiter des travaux pour entretenir le ruisseau déjà à ciel ouvert dans le secteur de la Grande Planche.

3. Coût de l'investissement

Installation de chantier	Fr. 13'000.—
Travaux en régie	Fr. 10'000.—
Coupe de bois et défrichage	Fr. 25'000.—
Drainage	Fr. 5'000.—
Fouille et terrassement	Fr. 170'000.—
Canalisations et évacuation des eaux	Fr. 35'000.—
Divers et imprévus	Fr. 35'000.—
Honoraires d'ingénieur et géomètre	Fr. 32'000.—
TVA	Fr. 25'000.—

Investissement total TTC **Fr. 350'000.—**

Nous avons reçu la confirmation par le service des lacs et cours d'eau qu'une subvention de 72% (37% le canton et 35% la confédération) nous était accordé pour la réalisation de la mise à ciel ouvert du ruisseau des Arbagnys.

4. Financement

Cet investissement sera financé par **crédit bancaire**.

Investissement total		Fr.	350'000.—
- Subventions cantonales et fédérales	-	Fr.	252'000.—
			<hr/>
Solde à financer		Fr.	98'000.—
			<hr/>
Intérêts	2 %	Fr.	1'960.—
Amortissement	4 %	Fr.	3'920.—
			<hr/>
Total des charges – 1^{ère} année		Fr.	5'880.—
			<hr/>

5. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour la mise à ciel ouvert du Ruisseau des Arbagnys – tronçon Chemin de Frontin – La Grande-Planche.

Position de la Commission financière

Lors de sa séance du 18 novembre 2019, la Commission financière propose d'accepter la mise à ciel ouvert du Ruisseau des Arbagnys – tronçon Chemin de Frontin – La Grande-Planche.